

Actualités

Représentants de locataires :
pourquoi pas vous ?

en pages 4-5

DÉPOSEZ
VOTRE
CANDIDATURE
AVANT LE
29 SEPTEMBRE

Porte-parole

Décisions

Aide
aux
locataires

Cadre
de vie

Édito



Dans ce nouveau numéro de votre magazine, nous vous proposons de découvrir plusieurs actualités et actions menées par LogemLoiret pour vous accompagner au quotidien et améliorer votre cadre de vie.

Notre engagement ne se limite pas à la gestion de logements. Nous agissons également pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider à accéder à vos droits. Le succès rencontré par la plateforme Klaro en est un bon exemple : de nombreux locataires ont déjà pu bénéficier d'aides financières parfois méconnues. Nous vous encourageons à vérifier, vous aussi, les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Ce numéro est également l'occasion de vous informer sur le renouvellement des représentants de locataires au Conseil d'administration. Ces représentants jouent un rôle essentiel pour relayer vos attentes, participer aux décisions importantes et contribuer à l'amélioration de votre cadre de vie. Peut-être aurez-vous envie, vous aussi, de vous engager.

Vous découvrirez également les résultats de notre enquête de satisfaction, les opérations et événements organisés près de chez vous, ainsi que les nouveaux logements récemment livrés par LogemLoiret.

Enfin, avec l'arrivée du printemps, nous vous proposons quelques conseils pour fleurir et entretenir vos extérieurs afin de contribuer ensemble à un cadre de vie agréable pour tous.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier Pasquet
Directeur général

Jean-Luc Riglet
Président

Associations de locataires

Familles de France

2 rue Jean-Philippe Rameau – 45000 Orléans

> **Jean-Luc GAY** • abyssin.jlgay@orange.fr • 06 15 06 14 43

> **Marie-Claude ROUSSEAU** • marie.claude@cegetel.net

Confédération nationale du logement (CNL)

Maison des associations – Place Sainte-Beuve – 45100 Orléans

> **Jordan MFOUNA** • jordan.mfouna@gmail.com

Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV)

1 avenue Édouard Michelin – Les Deux Lions – 37200 Tours

> **Jean-Paul CHAUSSALET** • loiret@clcv.org • 02 47 72 71 69

Sommaire

P. 3 > 6

Actualités



P. 7 > 9

Ensemble



P. 10 > 12

Découverte



LOGEMLOIRET

6 rue du Commandant de Poli
CS 14314 - 45043 Orléans Cedex 1

contact@logemloiret.fr

Tél. 02 38 70 44 44

www.logemloiret.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

Pour plus d'informations sur la gestion de vos données personnelles dans le cadre de notre jeu concours, merci d'adresser un courrier à l'adresse de LogemLoiret ci-dessus ou un mail à magazine@logemloiret.fr, ou de scanner ce QR code, afin d'obtenir le règlement du jeu « Qui suis-je ? ».



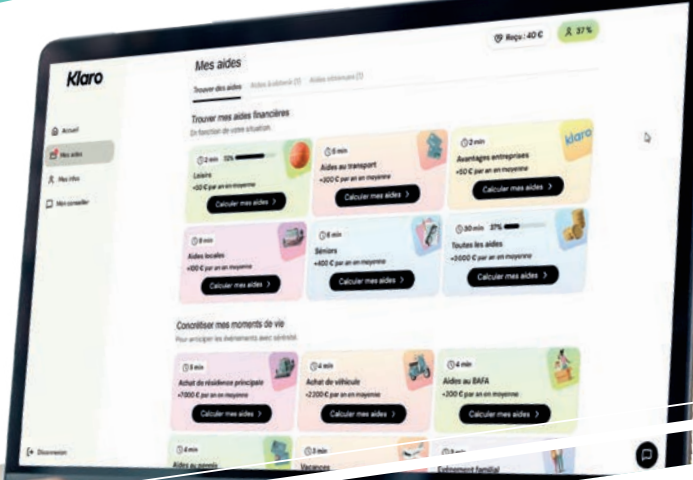
Directeur de la publication : Olivier Pasquet
Rédactrice en chef : Aurore Roth dit Bettoni
Rédaction, coordination : Service marketing et communication de LogemLoiret
Réalisation : **Atmedia** & PARTNER'S • 02 38 78 04 78
Crédits photo : LogemLoiret, Shutterstock
Impression : Concordances



Dépôt légal : 2^e trimestre 2026

N° d'ISSN : 2650-5428





Des aides déjà obtenues ! *Pourquoi pas vous ?*

AIDES FINANCIÈRES

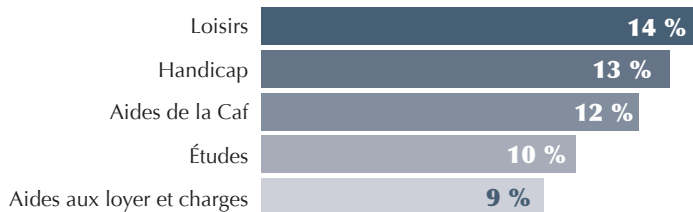
Depuis le 1^{er} décembre 2025, LogemLoiret propose à ses locataires un nouveau service gratuit : **Klaro**, une plateforme en ligne qui permet d'identifier facilement les aides financières auxquelles chacun peut prétendre.

Et les premiers résultats sont déjà là !

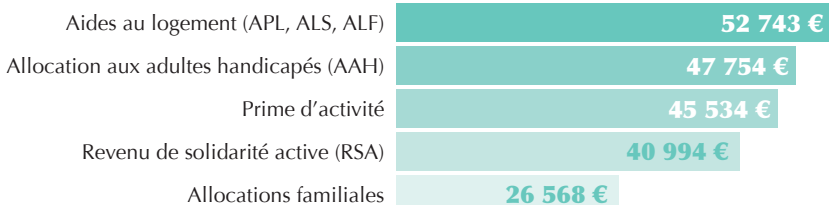
17% des locataires ont créé leur compte. | **334 996 €** d'aides obtenues* par les locataires. | **733 €** des droits à l'aide obtenus en moyenne par locataire inscrit.

* Toutes typologies d'aides confondues : subventions, réductions, aides récurrentes.

CATÉGORIES D'AIDES QUE RECHERCHENT LE PLUS LES LOCATAIRES



TOP 5 DES AIDES PAR MONTANT OBTENU



Données arrêtées au 25/03/2026.

Aujourd'hui, 1 Français sur 3 ne perçoit pas les aides auxquelles il peut prétendre.
Avec Klaro, quelques minutes suffisent pour faire le point sur votre situation.



COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE **Klaro** ?

Vous avez reçu un mail de bonjour@klaro.fr ?

Cliquez sur le lien et créez votre compte.

VOUS N'AVEZ PAS REÇU LE MAIL ?

Contactez Klaro : contact@klaro.fr – 01 89 71 75 82
(ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h).

VOS AIDES SONT PEUT-ÊTRE DÉJÀ LÀ.



NE LAISSEZ PAS PASSER CE QUI VOUS EST DÛ.

Élections des représentants de locataires :

engagez-vous pour votre cadre de vie

REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES



Le mandat des représentants de locataires arrivant à échéance tous les 4 ans, les locataires du logement social élisent leurs représentants.

LogemLoiret engage le processus électoral pour renouveler les membres présents à son Conseil d'administration. En novembre 2026, vous élirez vos nouveaux représentants.

Mais, avant de voter, une première étape est essentielle : les candidatures.

LogemLoiret a signé avec les associations de locataires le protocole électoral local relatif à l'organisation des élections des représentants de locataires au Conseil d'administration.

Associations de locataires présentes lors de cette réunion :

- > **ADCL Centre-Val de Loire**
Association de défense des consommateurs et du logement Centre-Val de Loire (affiliée à la CGL)
- > **AFOC 45**
Association Force ouvrière consommateurs du Loiret
- > **CLCV UD 45**
Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie du Loiret
- > **CNL 45**
Confédération nationale du logement du Loiret
- > **FDL 45**
Familles de France du Loiret
- > **UNLI**
Union nationale des locataires indépendants



Pourquoi s'engager ?

LES MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES :

- > **Porter la voix des locataires.**
- > **Défendre leurs intérêts** en contribuant à l'évolution de leur cadre de vie et en les accompagnant dans leurs démarches en cas de besoin.
- > **Participer aux décisions importantes.**
- > **Participer à des instances** comme les commissions d'attribution de logements, les conseils de concertation locative, les commissions d'appels d'offres...
- > **Relayer les informations** entre LogemLoiret et les locataires.

Ils agissent concrètement sur les sujets qui vous concernent au quotidien.

Votre expérience de locataire est précieuse.

Vous voulez vous présenter ?

Voici les conditions :

- > Avoir au moins 18 ans.
- > Être locataire chez LogemLoiret.
- > Être à jour des loyers et des charges ou bénéficier d'un accord de paiement.
- > Ne pas avoir fait l'objet de condamnation.

Comment candidater ?

Se rapprocher des associations œuvrant dans le domaine du logement, affiliées à une organisation nationale et indépendantes de tout parti politique ou intérêt particulier.

Chaque liste doit comporter 8 candidats et respecter la parité (alterner homme-femme).

Prenez contact dès maintenant avec l'une des associations de locataires afin de :

- > Proposer votre candidature ;
- > Compléter une liste déjà existante ;
- > Participer à la constitution d'une nouvelle liste ;
- > Avoir plus d'informations.



Pour info

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES LISTES DES CANDIDATS : 29 septembre 2026

Le dépôt des listes de candidats doit se faire par :

> **une remise en main propre**
ou

> **lettre recommandée avec accusé de réception**
au siège de LogemLoiret
6 rue du Commandant de Poli
CS 14314 - 45043 Orléans
Cedex 1.

N'hésitez plus ! Rapprochez-vous dès maintenant d'une association de locataires pour en savoir plus et proposez votre candidature !

RETROUVEZ LE CALENDRIER 2026 DES ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES



**29
SEPTEMBRE**

Date limite de dépôt des listes de candidats

**1^{ER}
OCTOBRE**

Validation des candidatures

**23
OCTOBRE
AU PLUS TARD**

Envoi des notifications de candidatures aux locataires

**5
NOVEMBRE
AU PLUS TARD**

Envoi du matériel de vote

**24
NOVEMBRE**

Scrutin

**25
NOVEMBRE**

Annonce des résultats

L'avis d'imposition, un document indispensable !

AVIS D'IMPOSITION

La campagne pour déclarer vos revenus 2025 a débuté le 9 avril 2026.

Cette démarche est obligatoire pour tous, même si vous avez perçu peu ou pas de ressources au cours de l'année 2025.

POURQUOI ?

Parce que, même si vous n'êtes pas imposable, un avis d'imposition (ou de non-imposition) vous sera délivré. Ce document est essentiel dans de nombreuses démarches administratives... dont l'enquête SLS à laquelle vous devrez répondre.

À partir de septembre 2026, vous serez sollicité pour répondre à l'enquête SLS. Une démarche obligatoire qui permet de vérifier si vos ressources restent conformes aux plafonds fixés par l'État.

Votre avis d'imposition vous sera demandé pour compléter votre dossier.

MÊME SANS REVENUS OU PEU, LES DÉCLARER EST INDISPENSABLE POUR OBTENIR VOTRE AVIS D'IMPOSITION ET ÉVITER TOUTE DIFFICULTÉ LORS DE L'ENQUÊTE SLS.



Résultats de l'enquête de satisfaction triennale 2025 # ENQUÊTE DE SATISFACTION



Comme tous les trois ans, vous avez été nombreux à répondre à notre enquête de satisfaction des locataires. **Nous remercions chaleureusement les 1 405 personnes qui ont pris le temps de partager leur avis et leur expérience client.**



Réalisée par téléphone en novembre 2025, cette enquête est précieuse car vos réponses nous aident à mieux comprendre vos attentes et à continuer d'améliorer la qualité de nos services au quotidien.

L'une de nos valeurs est d'être au plus proche de vous afin de vous apporter les services nécessaires à votre épanouissement dans nos logements.

NOS POINTS FORTS

8,6/10

ACCUEIL

- > Facilité à joindre les interlocuteurs > **8,1/10**
- > L'écoute > **8,5/10**
- > La réactivité > **8/10**
- > L'amabilité et la courtoisie > **9/10**
- > Les compétences > **8,5/10**

8/10

INFORMATION ET COMMUNICATION

DOCUMENTS TECHNIQUES

- > Traitement des DIT dans les PC ou sur les équipements et espaces extérieurs > **8/10**
- > Traitement de la DIT dans le logement > **7,5/10**

7,8/10

FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

NOS AXES D'AMÉLIORATION

6,6/10

PROPRETÉ DES ESPACES EXTÉRIEURS

6,7/10

TRAITEMENTS ADMINISTRATIFS

Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction, LogemLoiret a identifié plusieurs axes de travail et engage actuellement des actions pour améliorer les points qui ont été soulignés, notamment la propreté des espaces extérieurs et les délais de traitement administratif.

Parmi les actions engagées, les outils de contrôle des prestations d'entretien ménager et des espaces verts vont être renforcés afin d'assurer un meilleur suivi de la qualité des interventions. Des actions de sensibilisation au respect du cadre de vie seront également menées afin de préserver ensemble la propreté et la qualité de vie dans les résidences.

D'autres actions sont actuellement à l'étude et seront déployées progressivement afin d'améliorer la qualité de service et de mieux répondre à vos attentes.



Ça s'est passé près de chez vous

RETOUR
EN IMAGES



Opéra bus



DU 17 AU 20 FÉVRIER À GIEN,
LES 23 ET 24 À CHÂLETTE-SUR-LOING
ET LES 25 ET 26 À MONTARGIS

Lors des vacances scolaires de février, les locataires des **Champs de la Ville**, des **Montoires**, de **Châlette-sur-Loing** et de **Montargis** ont pu profiter d'une expérience musicale inédite. Durant une heure, les spectateurs ont été transportés dans l'univers musical baroque à bord d'un bus spécialement aménagé en décor d'opéra. Chaque jour, trois représentations étaient proposées au pied des immeubles pour faire vivre la culture au cœur de nos quartiers.

Café rencontres



LE 29 JANVIER ET LE 11 FÉVRIER

Les locataires de Saint-Aignan à **Pithiviers** et de Lamballe à **Fleury-les-Aubrais** ont pu participer à un café rencontres pour faire connaissance avec leurs nouveaux représentants de secteur.

Rencontres Locataires

LE 25 FÉVRIER

Les équipes de LogemLoiret sont allées à la rencontre des locataires du centre-ville de **Briare** lors d'une journée en porte-à-porte.



LE 26 MARS

Les collaborateurs de LogemLoiret ont rendu visite, lors d'une journée en porte-à-porte, aux locataires seniors des sites de **Joinville** et de **Saint-Éloi**. Cette journée a été l'occasion d'aller à leur rencontre, d'échanger avec eux, de créer du lien social et parfois de rompre l'isolement.

Vie de chantier

RETOUR EN IMAGES



Inauguration à Griselles le 15 janvier 2026.



13 nouveaux pavillons inaugurés à Griselles



Le 15 janvier 2026, une nouvelle étape a été franchie à Griselles. En présence des élus locaux, des partenaires et des équipes de LogemLoiret, **13 nouveaux pavillons ont été officiellement inaugurés route des Fourneaux.**

Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'engagement de LogemLoiret auprès de la commune, après la livraison en juillet 2019 de 4 pavillons dédiés aux seniors, au sein du lotissement « Les Terres du Bourg ». **Cette fois, ce sont les familles qui sont à l'honneur** : le projet comprend six T3 de plain-pied et sept T4 à étage, tous dotés d'un jardin, d'un garage et d'une place de stationnement.

Le plus ? Une performance énergétique exemplaire, grâce à des pompes à chaleur air-eau, à la certification BEE+ délivrée par Prestaterre et au respect de la réglementation RT2012-20%. Un vrai gain de confort et d'économie pour les locataires, installés depuis la fin du mois de janvier.

26 nouvelles familles à Saint-Martin-d'Abbat

Mercredi 25 février, LogemLoiret a inauguré les **26 nouveaux pavillons situés à l'entrée de la commune de Saint-Martin-d'Abbat**. L'événement s'est déroulé en présence du maire, des équipes de LogemLoiret, du promoteur Valor, des entreprises ainsi que de la presse locale.

Ce projet trouve son origine en août 2022, lorsque le promoteur Valor a sollicité LogemLoiret pour l'acquisition, en VEFA, de 26 logements individuels.

Le chantier a débuté en avril 2024 et a permis la réalisation de 26 maisons accolées :

- > Cinq T3 de plain-pied ;
- > Vingt et un T4 à étage, dont six disposent d'une chambre en rez-de-chaussée.

Les T3 offrent une surface de 75 m², tandis que les T4 atteignent environ 92 m². Tous les logements sont équipés d'une douche, favorisant les économies d'eau et d'énergie. Les T4 bénéficient en complément d'une baignoire à l'étage.

Lors de l'inauguration, un détail a particulièrement attiré l'attention : **les boîtes aux lettres décorées d'abeilles**. Un clin d'œil à la rue des Abeilles et à l'identité singulière de Saint-Martin-d'Abbat, connu comme étant le village des boîtes aux lettres. Un symbole qui illustre le lien entre la nouvelle résidence et le territoire.

Côté performance énergétique, le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés par des pompes à chaleur air-eau. Les 26 maisons sont certifiées BEE+ par Prestaterre et dépassent la réglementation RE2020 CEP, garantissant une réduction significative des consommations d'énergie et d'eau.

Inauguration à Saint-Martin-d'Abbat le 25 février 2026.



Le printemps s'invite chez vous

FLEURIR SON EXTÉRIEUR

Avec l'arrivée des beaux jours, le mois de mai est le moment idéal pour redonner vie à vos extérieurs. Balcon, terrasse ou jardin... chaque espace, même petit, peut devenir un véritable coin de nature et de bien-être.

Pourquoi fleurir et entretenir son espace extérieur ?

Au-delà de l'aspect esthétique, prendre soin de son balcon ou de son jardin, c'est aussi :

- > Embellir son cadre de vie ;
- > Créer un espace agréable pour se détendre ;
- > Favoriser la biodiversité ;
- > Contribuer à un environnement harmonieux pour tous.

Un extérieur fleuri, c'est aussi une résidence plus accueillante et conviviale !

Quelques conseils simples



Pas besoin d'avoir la main verte pour se lancer !

- > Privilégiez les plantes adaptées à votre exposition (soleil, ombre).
- > Pensez à un arrosage régulier, surtout en période chaude.
- > Utilisez des jardinières ou pots adaptés à votre espace.
- > Entretenez régulièrement : enlevez les feuilles mortes, taillez, nettoyez.

Une locataire récompensée



Aux Ormes du Mail, une locataire ayant participé aux ateliers « Fleurir son balcon » en 2025 s'est particulièrement distinguée.

Grâce à son investissement et à sa créativité, elle a su transformer son espace extérieur en un véritable petit jardin.

Son engagement a été récompensé par un prix décerné par la ville de Fleury-les-Aubrais, saluant la qualité de son aménagement et sa contribution à l'embellissement du cadre de vie.

Une belle reconnaissance qui montre que chacun peut, à son échelle, faire la différence !



Le bon geste du mois

Pour profiter d'un balcon ou d'un jardin fleuri plus longtemps, pensez à retirer régulièrement les fleurs fanées et les feuilles abîmées.

Ce geste simple permet à vos plantes de mieux respirer, stimule la floraison et garde vos jardinières ou massifs éclatants plus durablement.

Pensez également à arroser de préférence tôt le matin ou en soirée, lorsque la chaleur est moins forte : l'eau s'évapore moins vite et vos plantations restent en meilleure santé.



Découverte

LOGEMLOIRET



Pour participer, répondez-nous avant le 26 juin 2026, en indiquant votre réponse et vos coordonnées complètes :

- > par courrier à :
LogemLoiret Qui suis-je?
6 rue du Commandant de Poli
CS 14314 – 45043 Orléans Cedex 1
- > par mail à magazine@logemloiret.fr
- > par message privé sur la page **Facebook de LogemLoiret**
- > par l'intermédiaire de votre **représentant de secteur** en déposant votre courrier dans sa boîte aux lettres.

Un tirage au sort sera réalisé le 30 juin 2026 pour déterminer les gagnants.

Bonne chance à tous !

RETROUVEZ
ENCORE PLUS
D'INDICES SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK



Qui suis-je ?

JEU CONCOURS

Identifiez la commune décrite ci-dessous et gagnez des cartes cadeaux !

Je suis située dans un environnement où la nature occupe une place essentielle.

Entre plaine et espaces boisés, je bénéficie d'un cadre verdoyant apprécié de mes habitants. À la croisée des chemins, je permets de profiter du calme tout en restant proche d'un grand bassin de vie.

Mon histoire est ancienne...

Au cœur de mon bourg, un édifice religieux veille sur moi depuis plusieurs siècles.

Autour de moi, les paysages ont longtemps été façonnés par l'agriculture et par l'eau, discrète mais bien présente dans mon territoire.

Aujourd'hui, je poursuis mon développement avec dynamisme : écoles, commerces, services et vie associative participent à mon attractivité. Ma population grandit, séduite par ma qualité de vie et mon esprit convivial.

Mon nom évoque un environnement très naturel.

Qui suis-je ? ”

Le gagnant du « Qui suis-je ? » précédent :

Félicitations à **M. Pelletier** qui a trouvé la commune d'Amilly lors du « Qui suis-je ? » du numéro de janvier 2026. Tentez, vous aussi, votre chance pour gagner des cartes cadeaux en découvrant la commune mystère de ce numéro.

Devenir propriétaire avec LogemLoiret, *pourquoi pas vous ?*

PETITES ANNONCES

Nos offres de vente de logements vous sont proposées en priorité pendant une période d'un mois, conformément à la loi engagement national pour le logement du 13 juillet 2006. Au terme de ce délai, ces offres sont ouvertes à tous.

DÉCOUVREZ
NOTRE
SÉLECTION
DU MOMENT

CONTACTEZ-NOUS
DÉS MAINTENANT
AU 02 38 70 44 52.



AMILLY

> Opportunité à saisir !

Visitez ce charmant pavillon 5 pièces en triplex de 97 m². Il comprend : une entrée, un séjour, une cuisine, une salle de bains et 4 chambres, dont une au 2^e étage avec salle d'eau privative. Garage et terrain clos de 281 m². Chauffage individuel gaz.

CLASSE ÉNERGIE : D

98 000 € net vendeur

MONTARGIS

> Idéal pour un premier achat !

Découvrez cet appartement T2 de 54 m² situé au 2^e étage. Il comprend : une entrée, un séjour de 26 m², une chambre de 10 m², une cuisine et une salle d'eau. Place de parking privative. Chauffage individuel gaz.

CLASSE ÉNERGIE : C

68 000 € net vendeur

ARRABLOY

> Idéal famille !

Découvrez ce pavillon T5 en duplex de 95 m². Au rez-de-chaussée : une entrée, un séjour de 25 m², une cuisine de 11 m² et une chambre. À l'étage : 3 chambres, des rangements, une salle de bains et une salle d'eau. Garage et terrain clos de 306 m². Chauffage gaz propane.

CLASSE ÉNERGIE : E

83 600 € net vendeur

Vous êtes intéressé ?

Retrouvez l'intégralité de nos logements à vendre sur le site www.logemloiret.fr.

Pour être alerté tous les mois sur les biens disponibles, abonnez-vous également à notre newsletter « vente ».

TERRAINS À BÂTIR

> Libres de constructeur

OUSSON-SUR-LOIRE ET LA BUSSIÈRE

Venez découvrir nos lots à bâtir de 557 à 975 m² viabilisés et libres de constructeur. Disponibles dès maintenant !

À partir de 28 400 €



Sorties près de chez vous

SORTIR

Découvrez notre sélection d'événements et sorties à faire près de chez vous dans notre agenda.

JUIN

2 JUIN
FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS
> 15 rue Gérard Paris
Ateliers culinaires
Gratuit

3 JUIN
PITHIVIERS
> Malesherbes
Journée Rencontres Locataires

10 JUIN
GIEN
> Clos Sacreau
et Four à Chaux
Concours Jardins fleuris

17 JUIN
ORLÉANS
> Ormes du Mail
Bien-être dans son logement

23 JUIN
MONTARGIS
> La Sirène
Journée Rencontres Locataires

27 JUIN
MONTARGIS
> Chautemps
Spectacle en façade

JUILLET

1^{ER} JUILLET
BEAUGENCY
> Clos des Belles
Journée Rencontres Locataires

4 JUILLET
SAINT-JEAN-DE-BRAYE
> Parc des Longues Allées
Festival l'Embrayage

5 JUILLET
GIEN
> Plage du Berry
Cinéma plein air
Gratuit

14 JUILLET
CHÂTILLON-SUR-LOIRE
> Mantelot
*Festivités du 14 Juillet :
concert, bal et feu d'artifice*

DU 11 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT
JARGEAU
> Plage en bord
de Loire
Jargeau Plage
Gratuit

AOÛT

DU 30 JUILLET AU 20 AOÛT
CHILLEURS-AUX-BOIS
> Château de Chamorolles
Atelier estival « Papier roulé »
Tarifs : de 0 à 12 €

DU 31 JUILLET AU 2 AOÛT
CHÂTILLON-SUR-LOIRE
> Espace Gitton
*Festival du court-métrage :
les Mills d'été*

4 AOÛT
FLEURY-LES-AUBRAIS
> Lignerolles
Animations en pied d'immeubles

14 AOÛT
GIEN
> Plage du Berry
Cinéma plein air
Gratuit

SEPTEMBRE

30 SEPTEMBRE
PITHIVIERS
> Vanneaux
Café Rencontres

OCTOBRE

7 OCTOBRE
PITHIVIERS
> Saint-Éloi
Journée Rencontres Locataires